

AVIS DE L'ARES

N° 2024-17 DU 17 DECEMBRE 2024

Modification de l'intitulé de grade Master de spécialisation en pharmacologie quantitative dans le bon usage du médicament (UCLouvain)

Considérant l'article 21, alinéa 1, du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études qui attribue à l'ARES la mission d'émettre à destination du Gouvernement un avis, d'initiative ou sur demande de celui-ci, d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un Pôle académique, sur toute matière relative à l'une des missions des établissements d'enseignement supérieur;

Considérant que l'UCLouvain est la seule université à détenir cette habilitation;

Considérant que l'année 2025-2026 est l'année de lancement de ce master;

Considérant que l'intitulé en anglais est cohérent avec le fait que la formation soit donnée entièrement en anglais, conformément à l'habilitation demandée;

Considérant que l'intitulé est plus court et plus attractif pour le public visé, le terme pharmacometrics étant connu et porteur de sens pour les personnes familières du domaine;

Considérant que cet intitulé est celui souhaité dans le cadre d'une co-diplomation avec la KULeuven;

Considérant que la Chambre des universités a approuvé la demande de changement d'intitulé lors de sa séance du 19 novembre 2024.

AVIS

L'ARES propose le changement d'intitulé de grade suivant :

Le "master de spécialisation en pharmacologie quantitative dans le développement et le bon usage du médicament" deviendrait le "advanced master in pharmacometrics" à partir de l'année académique 2025-2026

· ·
· ·